

CACES[®] R487 Grues à tour cat 1, 2, 3 - INITIAL ou RECYCLAGE

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les règles générales et principes d'une conduite d'une grue à tour en Sécurité,
- Savoir maîtriser la conduite d'une grue à tour de la catégorie visée au vu d'une délivrance d'une autorisation de conduite/CACES.

Personnes concernées et prérequis :

Personnes concernées : Toute personne affectée à la conduite d'une grue à tour.

Prérequis des participants :

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Avoir des aptitudes de conduite d'une grue à tour.
- Savoir lire et écrire (notamment pour les livrets d'entretiens).
- Avoir le sens des responsabilités.

(Les prérequis seront vérifiés à chaque début de session par le formateur. En cas de non-conformité, le formateur aura la possibilité de refuser le stagiaire).

Intervenant :

Formateur spécialisé et expérimenté dans la conduite et la manipulation d'une grue à tour.

Testeur CACES pour le dernier jour (si CACES prévu) ayant une expérience professionnelle d'au minimum 1 an dans la conduite d'une grue à tour ; ayant obtenu le CACES auprès d'un organisme testeur pour la ou les catégories de grue à tour concernées ; reconnu apte à la fonction de testeur. Notre organisme certificateur est désignée en fonction de la zone géographique de la session.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 6 stagiaires maximum.
- Durée : 14 heures, soit 2 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques et techniques : Pédagogie active basée essentiellement sur des apports théoriques et mises en situations pratiques sur les grues à tour concernées. Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Matériels pédagogiques et techniques : Salle de formation avec vidéoprojecteur & PC (théorie), grue à tour à jour de ses contrôles (pratique). En cas de matériel non conforme, le formateur refusera de réaliser la partie pratique.

⇒ *Suivi et sanction : feuille de présence, attestation de présence à une action de formation, bilan de formation donnant un avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite, remise d'un livret*

CONTENU DE LA FORMATION

Les Contenus de Formation sont personnalisés aux spécificités des différentes catégories de grue à tour.

REGLEMENTATION ET TEXTES DE LA SECURITE SOCIALE

- Connaître les bases de la réglementation applicable aux grues à tour,
- Connaître les documents à présenter lors des contrôles
- Connaître les rôles et responsabilités des différents organismes de prévention (OPPBT...).
- Rôles et responsabilités (chef de chantier, conducteur, élingueur...).

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIES

- Connaître les principaux types de grues à tour,
- Connaître les caractéristiques principales (principaux composants, différents organismes).
- Connaître le fonctionnement des organes de service, des dispositifs de sécurité.

SECURITE

- Connaître les principaux risques (chute de la charge, renversement, heurts...)
- Connaître les risques particuliers
- Règles de conduite, de circulation, de stationnement (intérieur/extérieur de l'entreprise),
- Informations données par la lecture de la plaque de charge, abaque, tableau, les aides à la conduite
- Règles de stabilité (appuis, évaluation des charges, conditions d'équilibre, les règles d'élingage).
- Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.

EVALUATION PRATIQUE CONFORMEMENT A LA RECOMMANDATION R487 DE LA CNAMTS

RECYCLAGE PRECONISE TOUS LES 5 ANS SAUF SI CHANGEMENT POSTE, ENGIN, RISQUES.

Informations complémentaires : Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 05 59 71 26 90 ou par courriel contact@pacsecurite.fr.